

PROXIMITÉS

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA CAISSE D'ÉPARGNE AUX PROFESSIONNELS

» C'EST L'ACTU !



« Désacraliser l'acte de financement afin que les professionnels se consacrent sereinement à la croissance de leur entreprise. »

Florent Lamoureux

ENTREPRISES

UN GUIDE DU ROUTARD POUR PARLER FINANCEMENT

Dans le sillage du Guide du Routard de la création d'entreprise, Hachette Livre publie le Guide du Routard du financement d'entreprise. La Caisse d'Épargne en est le principal partenaire. Interview croisée d'Agnès Bricard, présidente d'honneur du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables, et de Florent Lamoureux, directeur du marché des Professionnels à la Caisse d'Épargne.

Pourquoi publier ce premier guide ?

Agnès Bricard : Le financement est central pour tout entrepreneur, pour la création et la reprise d'entreprise mais aussi pour la croissance et le développement d'une société. Source de toute activité productive et de création de valeur, il constitue un enjeu fondamental pour la croissance et l'emploi.

Florent Lamoureux : Face à la diversité des financements, nous proposons une présentation accessible et exhaustive au travers d'un guide pratique, dans l'esprit Routard. C'est un excellent outil pédagogique pour diffuser auprès des entrepreneurs les informations clés dans ce domaine.

Qu'y trouve-t-on ?

AB : Nous proposons une approche du financement par profilage. Chaque catégorie de chef d'entreprise doit se reconnaître et identifier les solutions de

financement qui répondent à ses problématiques propres : franchisé, femme, étudiant entrepreneur, start-up, sénior, etc. Le guide intègre l'ensemble des dispositifs d'accompagnement avec des notions de fourchettes basse et haute afin de tenir compte des différents profils.

FL : Nous souhaitons que ce guide soit lu par les entrepreneurs, quels que soient le stade de maturité, la nature et la forme de leur société, ce pour leur permettre de faire les bons choix.

Les mondes de l'expertise-comptable et de la banque réunis. Quelle est l'intention ?

AB et FL : De montrer qu'ensemble nous assurons l'accompagnement de l'entreprise. Celle-ci a d'autres partenaires bien sûr, mais de l'avis de nombreux entrepreneurs, l'expert-comptable et le banquier constituent ses principaux soutiens*.

* D'après le Baromètre Caisse d'Épargne des femmes entrepreneurs 2014, les trois premiers accompagnants d'une entreprise sont la banque (18 %), les chambres consulaires (16 %) et les comptables/experts-comptables (15 %).



CAISSE D'ÉPARGNE

SUR HORIZON ENTREPRENEURS

Abonnez-vous gratuitement aux e-newsletters sur le site **Horizon Entrepreneurs**

Tour d'Horizon

Une sélection d'articles et de conseils utiles sur l'entrepreneuriat.



FEMMES ENTREPRENEURES

Témoignages, conseils et bonnes pratiques pour les femmes chefs d'entreprise.

NéoBusiness, au service de l'innovation

La Caisse d'Épargne est LA banque des entreprises et le prouve avec **NéoBusiness**. Adapté aux besoins spécifiques des start-up et entreprises innovantes, ce nouveau dispositif s'articule autour de quatre volets clés : un réseau de chargés d'affaires spécialisés, des espaces dédiés aux start-up, une offre de services bancaires complète et évolutive de la banque au quotidien jusqu'au financement des besoins en fonds propres, et une plateforme digitale collaborative pour les projets innovants.

ENTREPRISES INNOVANTES EN RUPTURE DE MODELE



Pour en savoir plus, rendez-vous sur <http://blog.horizonentrepreneurs.fr/24906-startup-entreprises-innovantes-nouveau-dispositif-daccompagnement-par-la-caisse-dpargne/>

